

Date de la convocation : 24 Janvier 2018

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le TRENTE ET UN JANVIER DEUX MIL DIX HUIT, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Jackie PASSET – Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX - Roger DELSOL - Bernadette ROEGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET - Pascal ORGEREAU – Isabelle PLANTE - Michel LEBRETON - Emmanuelle LEGRAS - Jean-Marie RADOTIN

**ÉTAIENT EXCUSES :** Véronique CHOTARD (pouvoir à David JACQUET) - Vincent FOURNERET (pouvoir à Jackie PASSET) - Jocelyne VIET (pouvoir à Isabelle PLANTE) - karine LEROY (pouvoir à Cathia BAILLIF)

**Secrétaire de Séance :** Bernadette ROEGIERS

\* \*  
\*

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 Décembre 2017 est adopté à l'unanimité

**OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2018**

Dans l'attente du vote du budget, le Conseil municipal autorise le Maire à liquider et mander les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants, dans l'attente du vote du Budget primitif 2018 :

Compte 21318 : grosses réparations de bâtiments communaux	13 659.00
Compte 21584. Matériel et outillage	3 350.00

**PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CULTUREL ET OUVERTURE DES CREDITS 2018**

Tony GUERY, Adjoint délégué, fait une synthèse du diagnostic culturel réalisé par la médiatrice culturelle fin 2017 en partenariat avec les dix associations culturelles communales et les trois directeurs des établissements scolaires.

45 actions culturelles ont été recensées en 2017 et ont réuni 14 000 participants autour de 5 grands axes :

- l'art
- la lecture
- la musique
- le patrimoine
- l'histoire

Ces évènements ont pu se réaliser grâce à la participation de 306 bénévoles et le soutien de la commune via la mise à disposition d'espaces et de moyens matériels mis gracieusement à disposition, et via les moyens humains : la médiatrice culturelle et l'agent de communication communale et de la vie associative.

L'impact des actions engagées est mesurable tant au niveau de l'offre culturelle associative qu'au niveau des scolaires. On note une solidarité et un partenariat constructif entre les associations.

La dynamique culturelle se mesure également dans la prospective, puisque nombre de projets sont en cours. Les manifestations telles que les apéros-concert, Mystère de Loire et le Téléthon, sont des éléments fédérateurs à conforter. La mise en réseau des bibliothèques marque également une volonté de démarche collective.

On note cependant trop souvent un manque de public. La communication est par conséquent un point à améliorer pour cibler les bons publics. La recherche de labellisation pourrait être également source de reconnaissance du territoire.

Ce diagnostic est riche d'échanges et d'idées et constitue la feuille de route pour les 3 années à venir.

Pour la prochaine année 2018, le comité culture souhaite

- renouveler les 3 soirées apéros-concert au Port St Maur (10<sup>e</sup> saison) les 15/06 ; 20/07 ; 03/08, avec un point fort le 20/07 autour d'un apéro solidaire et feu d'artifice (pour remplacer celui qui était tiré les années précédentes lors du Festival du Folklore et du Monde)
- maintenir la manifestation Mystère de Loire avec la participation du Nouveau Théâtre Populaire (NTP)
- maintenir le soutien à la vie culturelle de la commune,
- maintenir le partenariat dans le cadre de l'Entente Vallée (Les Impatientes le 15/07 ; fest'pous le 23/03 ; temps fort lecture publique le 12/10 ; mise en réseaux des bibliothèques,..)

Du point de vue financier, il précise que, pour mener à bien cette dynamique culturelle, l'enveloppe financière nécessaire doit rester stable et à l'équilibre du budget 2018 soit 11 584 €.

Après échange, les membres du Conseil Municipal

Conscient de l'impact culturel des actions menées

ACCEPTENT le programme présenté

DECIDENT de prendre en charge le delta financier pour un montant maximum de 11 584 € pour 2018 et de procéder à l'inscription budgétaire nécessaire.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2018**

L'inventaire des actions communales engagées ou à venir pouvant prétendre à financement est débattu au sein du conseil municipal. Certaines actions s'inscrivent dans le programme pour prétendre à un financement dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite de la part de l'Etat une subvention aussi élevée que possible dans le cadre de la DETR 2018 pour les dossiers suivants
- approuve les dossiers correspondants et arrête ainsi le plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation de l'espace Pelé pour favoriser l'accueil d'un médecin	70 000.00 H.T.	DETR 35 % Autofinancement	24 500.00 45 500.00
Réhabilitation du local annexe à l'école maternelle Pierre Perret	40 000,00 H.T.	DETR 35 % Autofinancement	14 000,00 26 000,00

## ECHANGE DE TERRAINS AVEC MAINE ET LOIRE HABITAT – RESIDENCE LES HAUTS

Dans le cadre des travaux de restructuration de la Résidence Les Hauts, en partenariat avec Maine et Loire Habitat, le tracé des raquettes de desserte du lotissement est légèrement modifié et nécessite un échange de terrains.

Considérant le document modificatif du parcellaire cadastral réalisé le 29 Novembre 2017 par LIGEIS, Géomètre expert,  
Le Conseil Municipal

### **DECIDE**

- de procéder à un échange sans soulte des superficies suivantes :
- d'ajuster en ce sens le tableau de classement de voirie du domaine public

Maine et Loire Habitat		Commune de LA MENITRE	
A 1339	- 263 m2	DP	+ 528 m2
A 1341	- 265 m2		
Parcelle à numérotter	+ 428 m2	DP	- 428 m2
TOTAL	- 100 m2	TOTAL	+ 100 m2

La séance est levée à 22 Heures.

Le Maire,

Jackie PASSET

